



NEGOCIATION SALARIALE 2017



Dans un contexte PLUS QUE MOROSE :
les Femmes et les Hommes de notre entreprise
ESPERENT un retour sur leur INVESTISSEMENT !

Remotiver et encourager !!

Pour 2017, sur fond de DAEC, la CFE-CGC demande une reconnaissance des efforts consentis par les collaboratrices et collaborateurs de notre société. En cette période marquée par le désendettement et l'amélioration des résultats économiques du **GROUPE**, cette négociation doit être l'occasion de remotiver, récompenser les forces vives de notre entreprise. Certes nous ne sommes pas encore à l'équilibre, mais les Femmes et les Hommes ne maîtrisent pas certains paramètres et certaines décisions prises par le **CODIR** et la **MARQUE**, de plus nous demandons la prise en considération d'un changement notable, impactant directement les résultats de la SCC, la nouvelle distribution des PR.

La CFE-CGC revendique :

- **AG 1,9 %** (avec talon de **40,00 €**), avec effet rétroactif au 1er janvier. Pour compenser la baisse du pouvoir d'achat prise les années précédentes ...pour rendre attractive notre entreprise et éviter d'être rattrapé par les minimas de la branche !
- **AI 1,6 %**, afin d'assurer le déroulement des carrières et assurer la reconnaissance du mérite !
Minis pour les AI de **35,00 €** et de **55,00 €** pour les Promotions.
Distribution à hauteur de **75,00 %** des AI au premier semestre.
- Rémunération Variable Collective :
Revalorisation du montant cible à **900,00 €** et rendre cette rémunération plus attractive et plus lisible avec une animation **service par service** !
Suppression du complément forfaitaire de rémunération de **100,00 €** lié à l'absentéisme.
- Mutuelle :
Revalorisation de la participation employeur pour compenser l'augmentation du PASS et le nouveau prélèvement qui alimente le fonds destiné aux actions de solidarité et de prévention. (Passage de **24,30 €** à **35,00 €**)
- Médaille du Travail :
Revalorisation de la prime associée à la Médaille du Travail (part variable **+10,00 €** et **+ 20,00 €** pour la part fixe). Il faut mieux valoriser l'expérience des seniors !
- Tutorat :
Afin d'accompagner la naissance de « PSA RETAIL ACADEMIE » : attribution d'une prime (de **50,00 €** / mois) pour les tuteurs et maitres d'apprentissage.

La CFE-CGC sollicite la Direction afin d'appliquer une politique RH claire et motivante à l'intention des Forces de Vente

- Par l'application de notre Convention Collective, le passage systématique à l'échelon 20 Maîtrise , (C20.1 vendeur confirmé du RNQSA), au terme d'une année effectuée sous statut employé, et dès lors que l'intéressé est reconnu autonome dans ses activités de négociations.
- Par revalorisation des niveaux d'échelons des Vendeurs confirmés et Attachés commerciaux par l'évolution tous les 24 mois du statut dans une logique de reconnaissance de l'implication et des résultats.
- Et pour les Conseillers des ventes (Cadres C.C.I.1), par la promotion et /ou suite à l'implication dans l'accompagnement et la formation d'un jeune CQP (tutorat)

Pour ce faire la CFE-CGC réclame la reprise des **Commissions Vendeurs** et **un état des lieux** afin d'engager les discussions quant à l'évolution de la profession et permettre ainsi aux équipes d'anticiper « le virage du digital »

Cadres ...

- Les Cadres ne veulent plus être les « laissés pour compte » !
- La CFE-CGC demande l'ouverture de réelles négociations salariales spécifiques !
- Pour les cadres en 2017 la CFE-CGC revendique au minimum le maintien du pouvoir d'achat et une enveloppe moyenne de 1,9 % .Pas de discrimination basée sur l'attribution d'une part variable aléatoire !

Revendication des mesures périphériques

- **Nous demandons l'application du point N° 5 au Ch.III de l'accord C²P** sur « la mobilité fonctionnelle temporaire dans le cadre de la polyvalence ».

Faire de ses salariés des clients :

- Nombreux collaborateurs et collaboratrices ne peuvent plus faire réparer leur véhicule dans notre réseau : nous demandons de rendre les conditions plus attractives.

La CFE-CGC est consciente...

En cette période favorablement marquée par le désendettement et la **très nette amélioration des résultats économiques du GROUPE** pour la **3^{ème} année consécutive**, l'issue de cette négociation juste en **amont de la convergence du Retail** doit être pour la direction l'occasion de « galvaniser » les forces vives que sont les **femmes** et **hommes** de notre entreprise.

Solidaires et Responsables,

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !

